

# SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 24/18

## ZONE DE DYNAMITAGE—BLOODVEIN (MANITOBA)

(Remplace le Supplément de l'AIP 37/12)

Des activités sporadiques d'exploitation de carrières, y compris du dynamitage, se dérouleront à diverses heures et divers endroits dans la région de Bloodvein, au Manitoba, jusqu'en 2022. La hauteur du dynamitage sera de 985 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 1 985 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL).

Les activités de dynamitage auront lieu dans deux zones délimitées par les coordonnées suivantes :

<b>Zone 1 à partir de :</b>	52° 19' 03.94" N	096° 54' 33.51" O	au
	52° 10' 32.08" N	095° 16' 32.49" O	au
	51° 07' 32.19" N	096° 10' 37.85" O	au point d'origine.

<b>Zone 2 à partir de:</b>	53° 54' 28.62" N	94° 58' 14.30" O	au
	53° 54' 34.42" N	94° 56' 35.88" O	au
	53° 46' 28.61" N	94° 52' 28.90" O	au
	53° 46' 18.79" N	94° 54' 04.67" O	au point d'origine.

L'extrémité nord de la zone 1 est située à environ 5 milles marins (NM) à l'est sud-est (ESE) de l'Aéroport de Berens River (CYBV), tandis que l'extrémité sud est située à environ 20 NM à l'ouest nord-ouest (ONO) de l'hydroaérodrome de Bissett (CJY6).

L'extrémité sud de la zone 2 est située à environ 4 NM au sud sud-ouest (SSO) de l'Aéroport St. Theresa Point (CYST). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison des activités de dynamitage seront promulgués par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
1601, avenue Tom Roberts  
C.P. 9824, succursale T  
Ottawa (Ontario) K1V 1E5  
À l'attention de : Gheorghe Adamache, Gestionnaire  
Prestation des services – AIM IFP

Tél. : 866-577-0247  
Télec. : 613-248-4094  
Courriel : [landuse@navcanada.ca](mailto:landuse@navcanada.ca)



James Ferrier  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique